

**REPUBLIQUE DU NIGER**

*Fraternité – Travail – Progrès*



**MINISTRE DE LA POPULATION, DE LA PROMOTION DE  
LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT**

**COMMUNICATION DU NIGER A LA 56<sup>ème</sup> SESSION DE LA  
CONDITION DE LA FEMME AU MONDE ET AU DEVELOPPEMENT  
MARS 2001**

**Thème : L'AUTONOMISATION DES FEMMES RURALES ET LEURS  
ROLES DANS L'ELIMINATION DE LA PAUVRETE ET ET DE LA FAIBLE  
DEVELOPPEMENT ET LE REGLEMENT DES PROBLEMES**

Février 2001

**Madame la présidente**

**Mes dames et messieurs les membres du bureau**

**Mes dames et messieurs les ministres et chefs  
de délégation**

**Mes dames et messieurs en vos divers titres**

**gracieuses**

**Madame la présidente,**

Permettez-moi, à l'entame de mon propos, de vous adresser mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la tête de la 56<sup>ème</sup> session de la commission de la condition de la femme. Ces félicitations s'adressent également aux autres membres du bureau.

Je ne doute pas un instant que sous votre direction éclairée nos travaux seront couronnés de succès.

Je voudrais également tout remercier et saluez régulier pour le rapport fort instructif dont il nous a fait bénéficier.

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par l'Afrique au nom du groupe des 77 (G77) et de la Chine ainsi qu'à celle faite par la Tunisie au nom du Groupe africain.

## **Madame la Présidente.**

Alors que nous nous acheminons vers le date butoir de 2015 fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, l'Union africaine se réjouit de ce thème prioritaire retenu pour la présente session qu'est « l'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans la réduction de la pauvreté et le développement et l'égalité actuels ».

L'autonomisation des femmes en général, et des femmes rurales en particulier, en ce sens qu'elle contribuerait grandement à la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, constitue pour les hautes autorités de mon pays, le Niger, l'un des grands domaines d'action prioritaires.

Les indicateurs que je vous en vais vous donner tout à l'heure ne manquent certainement pas de vous en convaincre.

## **Madame la Présidente.**

En 2012, la population nigérienne est estimée à 16 274 778 habitants (projection RGPH 2001) avec un taux



d'accroissement de 3,3%. Cette forte croissance démographique, s'explique par une fécondité élevée (7,1 enfants par femme) dont les adolescentes de 15 à 19 ans contribuent pour 14%.

Si rien n'est fait, la population nigérienne pourrait atteindre 56 millions d'habitants en 2050, ce qui accentuera les problèmes émergents comme ceux de l'urbanisation et des migrations, avec à terme une dégradation continue explosive dans tous les secteurs sociaux (éducation, santé, sécurité alimentaire, emploi, eau potable, énergie, hygiène et assainissement, etc.); une forte pression sur les ressources naturelles physiques et sociales déjà précaires de ce pays.

Les femmes qui représentent 50,1% de la population nigérienne sont en majorité en milieu rural (78,3%), sont à plus de 90% analphabètes et sont confrontées à la pauvreté. Sur 4 personnes sur 5 sont des femmes.

Paradoxalement, leur supériorité en nombre ne leur confère pas une position privilégiée ou simplement équilibrée dans le système socio-économique. Elles exercent sous le poids des travaux domestiques (préparation des repas, corvée d'eau et de

bois, transformation de produits agricoles, travaux champêtres, éducation des enfants), le poids des traditions et des coutumes, les mauvaises interprétations des préceptes islamiques. Toutes ces choses qui entravent leur accès à la propriété foncière, au système des crédits bancaires et à l'emploi.

## **Madame la Présidente,**

En cette période de grands progrès scientifiques et d'avancées technologiques, un fort taux de mortalité infantile et néonatale

Au Niger, cette mortalité est malheureusement encore très élevée, avec 554 décès pour 1000 000 naissances vivantes en 2011, soit l'une des plus élevées de la sous-région.

En plus des défis déjà mentionnés, d'autres défis tels que les violences basées sur le genre, le fort taux d'analphabétisme, la sous scolarisation et la déperdition des filles se posent.

## **Madame la Présidente,**

Face à ces défis, le Gouvernement du Niger a pris des dispositions conformément à ses engagements régionaux et internationaux.

En effet il a, avec l'appui des partenaires au développement pris des mesures et mené différentes actions visant à promouvoir l'autonomisation des femmes et leur développement économique.

A titre illustratif :

- la Constitution de 2011 qui interdit toute forme de discrimination entre hommes et femmes (Article 27 alinéa 2),
- L'adoption de la loi sur le quota qui vise à assurer 25% des postes de nomination et 10% des postes électifs aux femmes. Cette loi a déjà permis la nomination de femmes à la tête de nombreuses institutions étatiques comme les ministères, les gouvernements, les académies, les tribunaux constitutionnels,
- En outre, les élections municipales de 2011 ont été soldées par 566 conseillères sur 3727 sièges dans les 266 communes, soit 15,10 %; 14 femmes députées sur 113 Parlementaires soit 13 % sont issues des régions; six (6) femmes ministres et 2 conseillères en chef de la Présidence de la République et la Primaire dans l'actuel gouvernement, soit 24%;

- L'adoption d'une « Politique Nationale de la Femme » en 1996 ;
- L'adoption d'une Politique Nationale Genre en juillet 2008 ;
- la gratuité de l'éducation et son caractère obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans ;
- La mise en place de plusieurs systèmes de filets sociaux pour faire face à la crise économique parmi lesquels le Cash Transfert au profit de villages défavorisés. L'opération a particulièrement bénéficié aux femmes des ménages vulnérables ;
- La création d'un fonds de solidarité au profit des femmes rurales à l'occasion de la commémoration de la Journée Nationale de la Femme ;
- L'ouverture de lignes de crédit exclusivement destinées aux femmes ;
- L'instauration de la gratuité de la planification de la contraception, de la consultation prénatale, des soins aux enfants de 0 à 5 ans, du dépistage et de la prise en charge des cancers gynécologiques.

**Madame la Présidente,**

Tout ce qui précède témoigne en particulier que les plus hautes autorités nigériennes attachent à la santé, à l'épanouissement économique et social, à l'autonomisation de la femme, en d'un mot de son bien-être.

Les mesures prises et les actions entreprises sont nombreuses. Néanmoins, beaucoup de choses restent à faire pour satisfaire la satisfaction de ses besoins économiques et sociaux.

**Madame la présidente,**

**Mes dames et messieurs**

A cette fin, le Niger compte sur l'appui du développement, de la coopération internationale et de toute la communauté internationale.

**Vive la Coopération pour la Promotion de la Femme.**

**Je vous remercie de votre aimable attention.**